

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE  
COMMUNE DE CORCOUÉ-SUR-LOGNE



Révision du Plan Local d'Urbanisme

6.2

**SERVITUDES D'UTILITÉ  
PUBLIQUE**



Révision du P.L.U. prescrite le 20 mai 2010  
P.L.U. arrêté le 18 juillet 2013  
P.L.U. mis à l'enquête publique le 18 novembre 2013  
P.L.U. approuvé le 13 mars 2014

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil  
municipal en date du 13 mars 2014





Code	Intitulé de la servitude	Objet local	Textes institutifs	Gestionnaire
A5	Servitudes relatives aux canalisations d'eau et d'assainissement		Loi n° 62-904 du 4 août 1962 Décret n°64-153 du 15 février 1964	-
I4	Servitudes relatives aux ouvrages de transport d'énergie électrique	Ligne électrique à un circuit 90 kV Palluau - Piquage à Saint Philbert de Bouaine	Loi du 15 juin 1906, article 12 modifié par les lois du 19 juillet 1922, 13 juillet 1925 et 4 juillet 1935. Décrets du 27 septembre 1925, 17 juin et 12 novembre 1938 et n° 67-885 du 6 octobre 1967.	Groupe Exploitation Transport Atlantique 4 rue du Bois Fleuri - BP 50423 44204 Nantes Cedex 2
PT1	Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques	Centre de réception Nantes-Corcoué sur Logne, créé par décret du 21 juin 2010 Centre de réception Nantes - Corcoué sur Logne - La Maison Neuve, créée par décret du 16 novembre 1998		Ministère de la Défense
PT2	Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat.	Centre radioélectrique de Nantes - Corcoué sur Logne - La Maison Neuve, créée par décret du 17 août 1983 Liaison troposphère de la station Nantes - Corcoué sur Logne - La Frange à la station Lahn Bihoué, créée par décret du 6 octobre 1994 Centre d'émission Nantes - Corcoué sur Logne - La Grange, créée par décret du 23 juillet 1998 Centre d'émission Nantes - Corcoué sur Logne - La Maison Neuve, créée par décret du 21 octobre 1998 Liaison hertzienne Legé - Nantes Tour de Bretagne.		Ministère de la Défense
PT3	Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques	Cable national du réseau à Longue Distance n°485 Nantes - Challans.	Code des postes et télécommunications, articles L.46 à L.53 et D.408 à D.411.	Orange

Code	Intitulé de la servitude	Objet local	Textes institutifs	Gestionnaire
T7	Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement.			-